

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DU PETIT SAINT-DIE ET CHEMIN DE LA COTE SAINT-MARTIN DURANT DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU FREE

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-Président de la Région Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE

Article 1 : A compter du lundi 12 février 2018 à 7 heures, et jusqu'à la fin des travaux d'extension du réseau FREE, la circulation sera modifiée en fonction des nécessités du chantier :

- rue du Petit Saint-Dié, entre la rue Erckmann Chatrian et le chemin de la Côte Saint-Martin ;
- chemin de la Côte Saint-Martin ;
- route forestière de la Promenade.

Article 2 : Les panneaux de signalisation temporaire seront mis en place par l'Entreprise. Le chantier sera protégé par l'Entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police Municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 8 février 2018,

Le Maire,



David VALENCE